

DOSSIER REMIS LE :/..../...

DOSSIER RENDU LE :/..../...

Nom et prénom de l'étudiant :

Lieu de naissance :

Date de naissance :

Numéro étudiant :

Adresse de l'étudiant :

Adresse des parents :

Téléphone(s) Domicile : Mobile : Travail:

Année d'obtention du Baccalauréat Série:

Motif :

Cursus universitaire

Année	Discipline	Cycle et année d'études	Etablissement	Résultats

• Nombre d'enfants à charge (cachez la ou les case(s) correspondante(s)) :

de l'étudiant:

des parents (y compris l'étudiant) :

• Demande de bourses :

: oui

: non

Demande de bourses tardives oui non

date de la demande :

• Nombre de frère(s) et/ou sœur(s) inscrit(s) dans l'enseignement supérieur (année en cours ou sollicitée) :

• Avez-vous bénéficié d'une exonération des droits de scolarité au cours de l'année précédente :

oui

non

Cochez cette case si vous estimez que votre situation personnelle nécessite un bilan social et rapprochez-vous du service social du CLOUS /CROUS.

L'étudiant(e) soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

DATE :

SIGNATURE

① Exonération de plein droit

A - Les bénéficiaires

Les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement accordée par l'Etat et les pupilles de la nation sont exonérés de plein droit.

B. - Les justificatifs

- Boursiers : présentation de l'avis conditionnel de bourse de l'année universitaire.
- Les pupilles de la nation : présentation d'une attestation de la DDASS ou de l'extrait d'acte de naissance portant la mention « pupille de la nation »

C. - Procédure

Ces documents sont remis lors de l'inscription administrative.

② Exonération sur décision individuelle.

A - Peuvent en bénéficier, les étudiants qui en font la demande en raison de leur situation personnelle, notamment les réfugiés et les travailleurs privés d'emploi.

B.- Le Dossier

Il comprend :

1/ L'imprimé de l'établissement rempli par l'étudiant et accompagné obligatoirement d'une lettre adressée au Président de l'Université expliquant et motivant la demande.

2/ Les justificatifs suivants :

- Pour les réfugiés : la carte OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) ;
- Pour les travailleurs privés d'emploi : Attestation ASSEDIC et ANPE, éventuellement lettre de licenciement ;
- Pour attester d'une charge de famille : Une photocopie du livret de famille ou autre document probant ;
- Pour la situation financière : Avis d'imposition ou de non - imposition, le plus récent (celui des parents si vous êtes rattaché à leur foyer fiscal, le vôtre si vous avez effectué une déclaration de revenus) ;
- Le relevé des résultats de la dernière année universitaire (relevé de notes, avis pédagogique...) ;
- Tout document justifiant de votre situation sociale personnelle (contrat de travail, acte de naissance de votre enfant, feuille de maladie, acte de décès d'un parent ou du conjoint, avis d'expulsion, interdit bancaire...) ;
- Tout document justifiant les affirmations portées dans la lettre de motivation au Président ;

3/ Une enveloppe timbrée à votre adresse, pour la réponse.

C.- Procédure

- Une date impérative est fixée par la Direction de la scolarité au-delà de laquelle, aucune demande d'exonération ne sera traitée.

Pour cette rentrée, elle est fixée au 20 Septembre

Le dossier complet (imprimé pour la réponse, imprimé de demande, lettre de motivation, pièces justificatives, enveloppe timbrée) est déposé par l'étudiant à la scolarité de sa composante (UFR, Institut) avant la date limite fixée.

- **Tout dossier incomplet ne sera pas accepté ;**
- **Tout étudiant estimant que sa situation personnelle nécessite un bilan social cochera une case réservée à cet effet et se rapprochera du service social du CROUS/CLOUS ;**
- **Le paiement de la Sécurité sociale est obligatoire. (Se reporter au tarif des droits d'inscription).**